

**Me Louis-Paul Marin, ing., LL.B., LL.M.**

Groupe MMA  
Co-Président  
2025, rue Michelin  
Laval (Québec) H7L 5B7C  
450.781.1578 ext 225  
[lpmarin@groupemma.ca](mailto:lpmarin@groupemma.ca)  
[www.groupemma.ca](http://www.groupemma.ca)



Avocat et ingénieur, pratique en droit des affaires et se spécialise dans les questions de propriété intellectuelle, de recherche et de développement, de transfert de technologies et de droit réglementaire. Il négocie et rédige plusieurs types d'ententes ayant trait au développement et à la commercialisation d'innovations technologiques. À titre d'exemple, les contrats de licence, de distribution, de collaboration et de recherche sont parmi les contrats pour lesquels il offre régulièrement ses services. Dans le cadre des affaires réglementaires, il contribue à la certification d'instruments médicaux innovateurs. Il possède l'expertise pour aider ses clients à naviguer à travers le nombre croissant des lois et de règlements.

**Résumé des qualifications :**

**Diplômes :** Maîtrise en droit des biotechnologies, de l'environnement et des technologies  
Baccalauréat en droit  
Baccalauréat en génie (matériaux, spécialisation en innovations technologiques)

**Associations :** Barreau Canadien  
Barreau du Québec  
RAPS  
Standards Council of Canada's Mirror Committees  
Ordre des ingénieurs du Québec

**Domaines d'expertise :**

Il se tient au fait de la nouvelle réglementation portant sur le développement, l'étiquetage, la publicité et les ventes d'instruments médicaux, de produits cosmétiques et de produits antiparasitaires sur les marchés canadien, américain et européen.

**Secteurs d'activités :**

Sciences de la vie et des technologies de la santé, informatique, aéronautique, métallurgie, nouveaux matériaux, environnement, etc.

**Exemples de mandats :**

Ses expériences récentes incluent la rédaction et la négociation de licences de propriété intellectuelle, de contrats de collaboration, de contrats de fabrication, de contrats de distribution et de contrats de recherche, notamment pour des sociétés de haute technologie. En matière réglementaire, accompagnement dans le développement, l'homologation et le suivi post-commercialisation d'instruments médicaux.